

CLH
26 février 2016

Bilan 2015
Activités DALO, contingent préfectoral
CCAPEX / expulsions locatives
arrondissement de Nice

1. Bilan de l'activité 2015 de la commission de médiation départementale

Le secrétariat de la COMED a réceptionné **3068 recours** répertoriés 2953 recours logement et 115 recours hébergement.

Soit une moyenne de 255 recours par mois soit une baisse de – 2% par rapport à l'année 2014.

Depuis la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007, la commission de médiation a instruit **16 749 recours**.

1. Bilan de l'activité 2015 de la commission de médiation départementale

La répartition des recours reçus en fonction des critères de la loi :

29% dépourvu de logement / hébergé chez un particulier

28% logement sur-occupé, personne handicapé ou avec un enfant mineur

18% menacé d'expulsion sans relogement

13% absence de proposition de logement dans un délai de 45 mois (*arrêté préfectoral du 2/6/2014*)

9% hébergé de façon continue dans une structure d'hébergement

3% logé dans des locaux impropres à l'habitation

1. Bilan de l'activité 2015 de la commission de médiation départementale

Le délai d'instruction des recours est de **3 mois**, pas de dossier en stock.

482 ménages ont fait l'objet d'une décision favorable de reconnaissance « prioritaire et urgent » par la commission de médiation soit un taux de labellisation de **15%**.

Depuis la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007, la commission de médiation a validé **4447** décisions favorables de janvier 2008 à décembre 2015 soit un taux de labellisation de **28%**.

2. Le relogement des ménages reconnus « prioritaire et urgent »

Durant l'année 2015, **557** ménages reconnus « prioritaire et urgent » ont signé un bail de location dans le parc social public dans le cadre de la gestion du contingent préfectoral et des autres contingents (*Action Logement, communes et le contingent des bailleurs*).

2837 ménages ont été relogés depuis janvier 2008.

Au 1^{er} janvier 2016, l'obligation porte sur **1 085 ménages** soit le résultat durant l'année 2015 d'un traitement de **106 refus** de ménage lié à un logement adapté avec une perte du droit opposable et **150 recours** sortis du vivier au motif aucune demande de logement social active ou renouvelée.

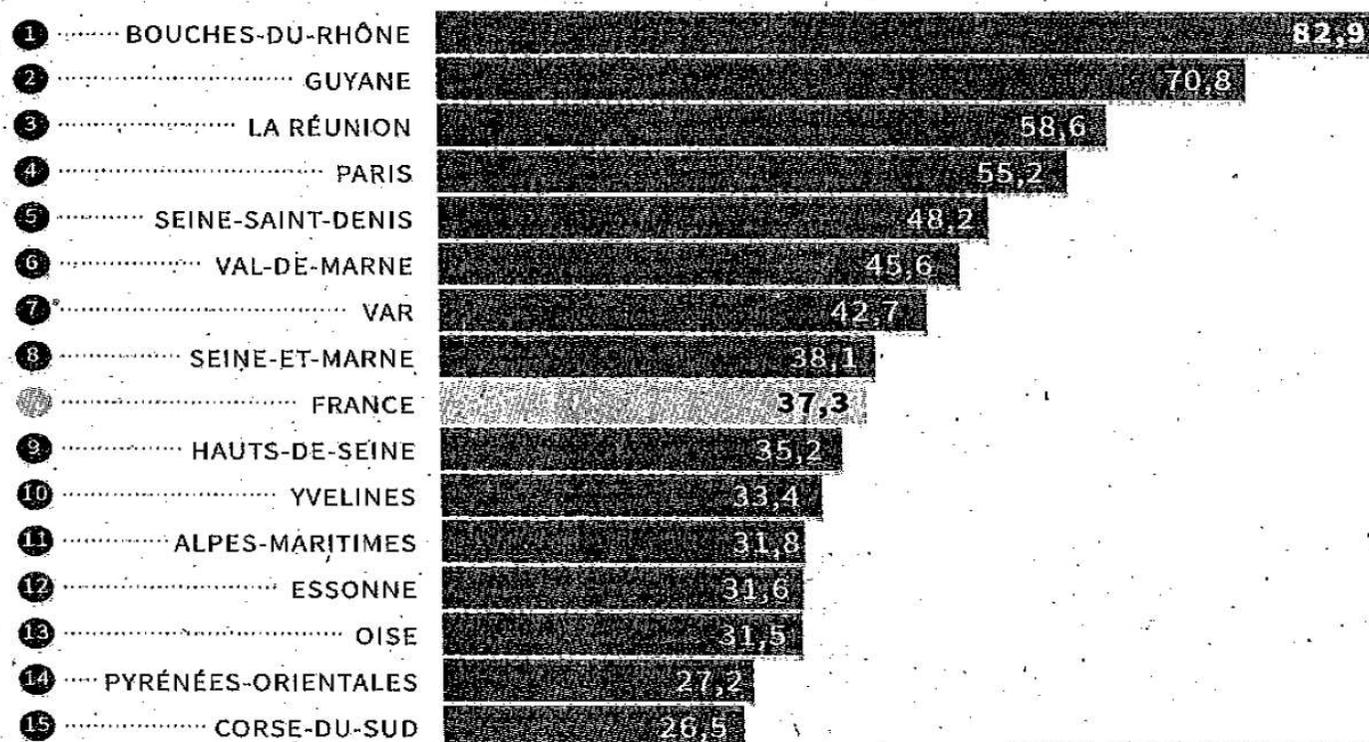
2. Le relogement des ménages reconnus « prioritaire et urgent »

Le 12 janvier 2016, le comité de suivi de la loi DALO a présenté le bilan de l'activité. Le taux de bénéficiaires de la loi DALO restant à reloger est de **31,8%** pour le département des Alpes-Maritimes. La moyenne nationale est de **37,3%**.

Pour la région PACA, 2 autres départements identifiés : Bouches du Rhône (82,9%) et le Var (42,7%).

Les 15 départements mauvais élèves du droit au logement

% DE BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI DALO RESTANT À RELOGER



2. Le relogement des ménages reconnus « prioritaire et urgent »

FNAVDL

Pour le relogement des ménages reconnus « prioritaire et urgent », le dispositif du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le logement (FNAVDL) a été reconduit pour l'année 2015 / 2016 :

150 diagnostics (*opérateur GALICE*)

80 mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (*opérateur HARJES*)

25 mesures de Gestion Locative Adapté associées à un bail glissant (*opérateur AGIS 06*)

Refus de proposition adaptée de logement

106 courriers liés à la perte du droit au logement opposable notifiés aux requérants dont 22 refus en lien avec une proposition d'un logement d'un programme neuf.

34% motif le quartier ne convient pas

25% le logement trop éloigné des commerces

23% autres motifs

18% souhait d'un relogement dans un quartier ou une commune

3. Le contentieux DALO

190 nouvelles requêtes déposées au tribunal Administratif de Nice

538 000 € montant des indemnités liées au contentieux DALO

480 000 € astreintes versées à la Caisse Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)

55 000 € indemnités versés aux requérants

3 000 € frais versés aux avocats

4. La gestion du contingent préfectoral

810 offres de logement à la vacance du contingent préfectoral

810 ménages relogés répartis :

507 ménages reconnus « prioritaire et urgent » DALO

208 fonctionnaires Etat

25 ménages relogés liés aux inondations du 3 et 4 octobre 2015 des bassins de Mandelieu, le Cannet, Cannes et Antibes

70 ménages relogés (femmes victime de violence, logements insalubres, mutation, etc.)

5. La CCAPEX

Le secrétariat de la Commission de Coordination d'Actions de Prévention des Expulsions a traité durant l'année 2015 :

4 200 commandement de payer

2 400 assignations

650 décisions de jugement des tribunaux d'instance

1 300 commandements de quitter les lieux

6. Les expulsions locatives arrondissement de Nice

L'arrondissement de Nice a traité 1241 réquisitions soit une augmentation de + 18% par rapport à 2014 réparties 34% parc public et 66% parc privé.

1033 concours de la force publique ont été accordés.

507 enquêtes sociales réalisées.

310 protocoles de « cohésion social » signés par les bailleurs sociaux.

726 procédures de reprise des lieux par les huissiers sans l'appui des forces de l'ordre.

191 concours exécutés manu militari.

Merci pour votre attention

